Code de Bonne Conduite

Notre mission est d’identifier, mettre en œuvre et faire progresser des thérapies innovantes pour les personnes atteintes de maladies rares

Contenu

Introduction et principes fondamentaux

Message d'introduction 3
Le Code nous concerne tous 4
Nos valeurs 4
Prendre les bonnes décisions 5
S'exprimer 6

Respecter les patients et les soins de santé

Interactions avec les patients et les associations de patients 7
Interactions avec les professionnels de santé et les organisations de soins de santé 8
Sécurité et qualité des produits 9
Exactitude des informations sur le produit 9
Recherche et développement éthiques 10

Respect d'autrui

Un environnement de travail sûret sain 11
Un lieu de travail équitable et inclusif 11
Liberté d'association et droit à la négociation collective 12
Protection des informations personnelles 12

Respecter la société

Notre entreprise durable 13
Notre déclaration des droits de l'homme 14
Responsabilité environnementale .. 15
Lutte contre la corruption 16
Diligence raisonnable et sélection des tiers 16
Cadeaux, repas, invitations et divertissements 17
Concurrence loyale 18
Conformité des échanges commerciaux 18
Interactions avec les partis politiques et la politique publique 19
Coopération avec les autorités 20

Respecter Sobi

Conflits d'intérêts 21
Documents et publications de la société 22
Intégrité dans nos transactions financières 22
Sécurité de l'information, technologie et Intelligence Artificielle 23
Respecter les actifs de la société ... 23
Réseaux sociaux et communications numériques 24
Communiquer avec nos investisseurs 25

Message d'introduction

Le Code de Bonne Conduite de Sobi® décrit les conduites que nous considérons comme responsables et appropriées. Il définit ce que nous attendons de vous en tant qu'employé et ce que nos partenaires peuvent attendre de nous. Il reflète les politiques et principes auxquels nous attachons la plus grande importance et nous guide dans notre manière de travailler au sein de Sobi. Vous devez également comprendre et respecter les politiques de l'entreprise.

Il incombe à chacun de lire et de comprendre le Code, de s'y conformer et de contribuer à prévenir toute violation. Les Managers doivent agir en tant qu'ambassadeurs du Code, en l'intégrant dans leurs décisions quotidiennes et en créant un environnement où tout le monde se sent en sécurité de poser des questions ou de soulever des préoccupations. Nous sommes tous tenus de préserver notre culture de collaboration et de nous soutenir mutuellement pour prendre de bonnes décisions.

Au sein de l'entreprise, nous sommes unis par notre mission d'identifier, de mettre en œuvre et de faire progresser des thérapies innovantes pour les personnes atteintes de maladies rares. En préservant une culture forte, fondée sur des comportements responsables et le respect de nos valeurs, nous pourrons poursuivre durablement notre mission dans les années à venir.

Le Code nous concerne tous

Le Code s'applique à tous les employés de Sobi, partout dans le monde, ainsi qu'au personnel temporaire, aux consultants et aux autres personnes agissant en notre nom.

Nos valeurs

Notre Code de Bonne Conduite est aligné sur nos cinq valeurs, qui sous-tendent tout ce que nous faisons :

Care – L'Attention : est au cœur de ce que nous faisons, pour les patients, nos collègues et l'entreprise.

L'Ambition : nous faisons preuve d'ambition en remettant en question le statu quo par l'innovation et la curiosité.

Urgency – Le Sens de l'urgence : nous agissons dans le sens de l'urgence, car les patients que nous servons ne peuvent pas attendre.

Ownership – La Responsabilité : nous sommes responsables de prendre des décisions audacieuses et d'agir en conséquence.

Partnership – Le Partenariat : nous travaillons en partenariat pour que chacun puisse avoir les meilleures opportunités.

Ensemble, ces cinq valeurs nous guident dans notre façon de travailler. Dans tous ces domaines, il est impératif d'agir avec intégrité et conformément à notre Code.

Prendre les bonnes décisions

Le Code aborde de nombreuses situations et fournit, dans la mesure du possible, des orientations claires sur la conduite à adopter. Cependant, vous devrez parfois faire preuve de discernement. Si vous vous retrouvez dans une situation où vous ne savez pas quoi faire et ne trouvez pas la réponse dans le Code ou dans d'autres documents internes tels que les des politiques ou procédures posez-vous les questions suivantes :

- **Est-ce conforme à nos valeurs de « Care, Ambition, Urgency, Ownership and Partnerhsip » ?**
- **Est-ce cohérent avec notre vision et notre mission de soutenir les personnes atteintes de maladies rares ?**
- **Seriez-vous à l'aise de dire à quelqu'un d'autre ce que vous avez décidé de faire ?**
- **Est-ce légal et éthique ?**
- **Si l'information faisait la une des journaux, notre réputation serait-elle intacte ?**

Si votre réponse à l'une de ces questions est « non », ne le faites pas. En cas de doute ou de conflit, demandez conseil à votre responsable ou consultez le service Conformité, le service juridique ou les Ressources Humaines. Étant donné que nous opérons dans plusieurs juridictions, nos activités peuvent être soumises à différents régimes juridiques et réglementaires. Pour cette raison, les employés doivent rapidement demander conseil aux collègues concernés chaque fois que leurs activités impliquent des considérations transfrontalières.

Lorsque les lois locales ou les règles du secteur imposent des exigences plus strictes que les normes de Sobi, nous respectons les exigences locales. Lorsque les normes de Sobi sont plus strictes, nous suivons les normes de Sobi.

Les violations du Code ne sont pas tolérées et peuvent entraîner des mesures disciplinaires proportionnelles à la nature et à la gravité de la violation, conformément aux lois et réglementations applicables.

S'exprimer

Vos responsabilités

Nous sommes tous tenus de respecter les exigences du Code et d'empêcher toute violation.

Nous encourageons et soutenons le signalement de toute violation possible ou avérée du Code, des lois applicables, des codes du secteur ou d'une politique de l'entreprise. Toute allégation est examinée et fait l'objet d'une enquête conformément à nos politiques, et donne lieu, lorsque les circonstances le justifient, aux mesures correctives ou disciplinaires appropriées. Sobi interdit strictement toute mesure de représailles à l'encontre de toute personne qui participe à une enquête ou effectue un signalement de bonne foi. Cela s'applique également si le signalement s'avère non justifié.

Comment faire part de vos préoccupations

Si vous avez des préoccupations ou des questions concernant une faute professionnelle potentielle, ou si vous soupçonnez une violation potentielle du Code, de toute loi ou réglementation du secteur, ou de toute politique de l'entreprise, contactez :

- Votre supérieur hiérarchique (ou quelqu'un de plus haut placé dans la hiérarchie, si vous n'êtes pas à l'aise de le signaler à votre responsable)
- Votre responsable RH ou
- Un collègue des services Conformité ou Juridique

Vous pouvez également utiliser la plateforme d'alerte éthiquede Sobi disponible sur notre intranet et sur le site Web externe de l'entreprise. Un signalement anonyme est également possible par le biais de la ligne d'assistance, sous réserve des lois et réglementations locales.

Rôle des managers dans le respect du Code

Les managers jouent un rôle déterminant dans la manière dont le Code est compris et appliqué. Les managers sont la première ligne de soutien des employés ayant des questions ou des préoccupations, en créant un environnement où l'on se sent en sécurité pour s'exprimer.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Respectez le Code et montrez l'exemple : prenez des décisions éthiques, agissez avec transparence et assumez vos responsabilités. Favorisez une culture dans laquelle chacun peut s'exprimer librement, en encourageant les questions et en veillant à ce que les préoccupations soient traitées de manière appropriée.
- Aidez votre équipe à suivre toutes les formations obligatoires et à comprendre les principaux risques de conformité liés à leurs rôles.
- Aidez vos collègues à atteindre leurs objectifs ou échéances tout en respectant les normes d'éthique et de conformité ; n'ignorez pas les signaux d'alerte et ne présumez pas que les problèmes se résoudront d'eux-mêmes.

« Nous sommes guidés par l'évolution des besoins des patients »

Interactions avec les patients et les associations de patients

Notre approche de l'engagement envers les patients repose sur l'établissement de relations de confiance à long terme dans la communauté des maladies rares, toujours guidée par de réels besoins évolutifs des patients.

Nos engagements et initiatives reflètent notre volonté de promouvoir la collaboration, la mise en relation et l'apprentissage collectif dans le domaine des maladies rares. En soutenant des plateformes qui rassemblent les témoignages, nous visons à favoriser la compréhension, à encourager un engagement responsable et à promouvoir des solutions au service des patients et de leurs communautés. Nous nous efforçons de lever les obstacles à l'accès aux soins et de veiller à ce que nos politiques tarifaires, notre chaîne d'approvisionnement et nos partenariats favorisent un accès durable à nos traitements pour les patients qui en ont besoin.

Nous interagissons avec les patients, les soignants et les associations de patients avec intégrité, transparence, confiance et respect mutuel, en totale conformité avec les lois applicables, les réglementations du secteur et les politiques de Sobi.

Nos collaborations soutiennent les besoins des patients, permettent de mieux comprendre les maladies et favorisent des avancées significatives . Elles ne servent jamais à promouvoir des produits de manière déguisée.

Nous travaillons uniquement avec des organisations réputées, généralement à but non lucratif, qui visent à représenter une maladie ou une condition de santé.

Nous respectons l'indépendance de ces organisations et veillons à ce que tout soutien que nous apportons n'exerce pas d'influence, ne crée pas de conflits d'intérêts ou ne compromet pas leur mission. Nous documentons avec précision et publions de manière transparente le financement et le soutien aux bénéficiaires couverts conformément aux lois et réglementations du secteur applicables. Voir la Politique sur les interactions avec les professionnels de santé.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Soyez transparent concernant toute interaction avec une association de patients ou le soutien apporté à celle-ci, y compris la documentation de la finalité, la nature et la valeur de l'interaction.
- Agissez sans ambiguïté : assurez-vous que chaque interaction s'accompagne d'un objectif légitime et bien défini qui soutient les besoins des patients et respecte l'indépendance de l'organisation.
- N'exercez aucune pression et ne cherchez pas à influencer les décisions, les priorités, les positions de plaidoyer ou les activités de politique publique des associations de.

« Nous respectons les acteurs des soins de santé »

Interactions avec les professionnels de santé et les organisations de soins de santé

Les professionnels et organisations de soins de santé travaillent régulièrement avec les entreprises pour faire progresser les soins aux patients et développer de nouveaux médicaments. Toutes nos interactions avec les professionnels de santé sont destinées à profiter aux patients ou à améliorer la pratique de la médecine. La communauté doit être sûre que les choix de traitement sont basés uniquement sur les mérites de chaque produit et les besoins des patients individuels. Voir la Politique sur les interactions avec les professionnels de santé.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Agissez en toute transparence dans vos interactions avec les professionnels de santé et les organisations de soins santé.
- Assurez-vous que nous obtenons uniquement des services auprès de professionnels de santé et d'organisations de soins de santé pour un besoin commercial légitime et que toute rémunération ou financement est raisonnable et reflète la juste valeur marchande.
- Assurez-vous que toute activité avec les parties prenantes des soins de santé est correctement documentée et approuvée conformément à nos politiques et processus avant de prendre des engagements.
- N'interférez pas, n'influencez pas et ne tentez pas d'influencer le discernement médical indépendant d'un professionnel de santé.

« Nous nous engageons en faveur de la sécurité et de la qualité des produits »

Sécurité et qualité des produits

La sécurité des patients est notre priorité absolue, démontrée par notre respect des normes de qualité pharmaceutique et des bonnes pratiques de pharmacovigilance. Nous prenons des mesures pour interdire toute falsification de nos produits et assurer la traçabilité. Tout au long du cycle de vie de ses médicaments, Sobi effectue une évaluation proactive et continue des bénéfices et des risques de ses produits dans le cadre des informations cumulées pertinentes.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Suivez toutes les formations assignées et les exigences applicables en matière de bonnes pratiques pharmaceutiques (GxP) (par ex., relatives à la recherche, au développement, à la fabrication, au stockage, à la distribution et aux activités post-commercialisation).
- Maintenez l'intégrité des données à tout moment en documentant les informations de manière honnête, précise, opportune et conformément aux procédures internes.
- N'ignorez pas et ne tardez pas à signaler tout problème de sécurité ou de qualité du produit, et ne modifiez pas, ne dissimulez pas, ne falsifiez pas et n'omettez pas de données ou de documents.
- Ne faites pas appel à des fournisseurs, laboratoires, fabricants ou transporteurs qui n'ont pas été dûment qualifiés et approuvés pour les activités relevant des bonnes pratiques (GxP).

Exactitude des informations sur le produit

Nous promouvons un produit pour une utilisation spécifique dans un pays uniquement une fois que l'approbation réglementaire pour ce produit et cette indication a été accordée et que la commercialisation est autorisée. Nous veillons à ce que toutes les informations sur les produits soient exactes, équilibrées, justes, à jour et pleinement étayées par des preuves scientifiques. Nous ne promouvons pas les utilisations non approuvées de nos produits et ne faisons pas de déclarations qui s'étendent au-delà de l'AMM.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Veillez à ce que les informations sur les produits soient exactes, équilibrées, justes, à jour et étayées par les preuves scientifiques nécessaires.
- N'utilisez que des documents, messages et informations approuvés en interne par les personnes autorisées.
- Ne faites pas d'allégations promotionnelles incompatibles avec l'AMM pertinente ou les exigences réglementaires applicables.

« Nous nous engageons en faveur d'une recherche et d'un développement éthiques de médicaments »

Recherche et développement éthiques

Nous attachons la plus grande importance à des recherches éthiques de haute qualité. Nos recherches sont fondées sur des besoins scientifiques et médicaux. Nos protocoles d'étude doivent permettre une évaluation scientifique rigoureuse. Pour éviter d'exposer les participants à des risques inutiles, toutes nos études sont examinées et approuvées de manière éthique et scientifique, puis menées et rapportées conformément aux :

- Lignes directrices de la Conférence internationale sur l'harmonisation (ICH) sur les Bonnes pratiques l'industrie pharmaceutique (BPC)
- Dernière révision des Principes éthiques pour la recherche médicale impliquant des sujets humains (la Déclaration d'Helsinki)
- Toutes les exigences légales et réglementaires

Lorsque nous conduisons des études cliniques, nous veillons à ce que les participants reçoivent des informations complètes, faciles à comprendre, afin qu'ils ne s'inscrivent que de leur plein gré et avec leur consentement éclairé. Les patients ont le droit de se retirer d'une étude sans compromettre les soins qu'ils reçoivent.

Nous menons nos recherches en toute transparence. Nous consignons et rapportons toutes nos études cliniques et partageons des résultats complets et précis, même lorsqu'ils ne sont pas dans notre intérêt.

Nous sommes conscients du caractère potentiellement sensible de l'utilisation d'échantillons biologiques humains. Toute utilisation de ces échantillons doit être conforme aux lois, réglementations et lignes directrices applicables.

Sobi fait appel à des fournisseurs dûment qualifiés et approuvés et attend d'eux qu'ils respectent les principes énoncés dans son Code de Bonne Conduite des partenaires. Les études sur les animaux ne sont envisagées que lorsqu'il n'existe pas d'autres possibilités acceptables, en appliquant les principes 3R de remplacement, de réduction et de raffinement.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Assurez-vous que toutes les recherches soient motivées par un besoin scientifique et médical légitime et que le consentement éclairé soit donné librement et sans pression ni contrainte.
- Respectez les BPC, l'ICH, la Déclaration d'Helsinki et toutes les exigences légales et réglementaires relatives aux études cliniques et pré-cliniques.
- Veillez à l'intégrité des données : ne les falsifiez pas, ne présentez pas les résultats de manière sélective ou trompeuse et n'altérez pas les résultats de l'étude.
- N'utilisez pas d'échantillons humains sans une base légale ou une autorisation éthique.

« Nous offrons un lieu de travail sûr, sain et inclusif »

Un environnement de travail sûret sain

Sobi vous offre un lieu de travail sûr et sain, qui protège la sécurité physique ainsi que le bien-être mental. Un lieu de travail sain signifie promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et reconnaître l'impact qu'un stress prolongé et une pression psychologique peuvent avoir sur la santé. Personne ne doit se blesser ou subir un préjudice au travail. Les Managers doivent s'assurer que les employés et les prestataires suivent régulièrement des formations et reçoivent les équipements de protection nécessaires. Nous évaluons de manière continue les risques dans nos opérations pour prévenir les incidents. Voir la Politique en matière de santé et de sécurité de Sobi.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Prenez des mesures pour éviter les accidents, les blessures et les maladies. Discutez avec votre supérieur hiérarchique ou les RH de la manière de gérer le stress lié au travail ou si vous observez des situations dangereuses, des incidents ou des préoccupations concernant le bien-être ou une charge de travail excessive.
- Respectez les instructions et suivez les formations sur la santé et la sécurité.
- N'entreprenez pas de tâches qui pourraient vous mettre ou mettre d'autres personnes en danger, notamment en contournant les procédures de sécurité, en n'utilisant pas l'équipement ou en ne suivant pas les formations obligatoires.

Un lieu de travail équitable et inclusif

La diversité et l'équité sont les fondements de notre force. Sobi s'engage à créer un environnement de travail inclusif, sain et flexible, qui favorise l'épanouissement professionnel, accompagne le développement de collaborateurs issus d'horizons divers et instaure une culture bienveillante Sobi s'attache à permettre à ses collaborateurs de réaliser pleinement leur potentiel, à reconnaître leurs efforts et à valoriser les résultats obtenus Nous soutenons l'égalité de traitement et adoptons une tolérance zéro à l'égard de la discrimination.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Respectez les principes de diversité et d'équité et la dignité personnelle de vos collègues.
- Traitez vos collègues comme vous voudriez qu'ils vous traitent avec confiance et tolérance.
- Ne faites aucune discrimination à l'encontre de personnes en raison de leur nationalité, origine ethnique, race, couleur, foi, religion, sexe, âge, handicap, opinion politique, état civil, statut parental, origine sociale, orientation sexuelle ou tout autre statut légalement protégé à tout moment (avant, pendant ou après l'emploi).
- Ne harcelez pas et ne maltraitez personne ; ne vous engagez dans aucun autre comportement qui pourrait créer un environnement de travail hostile.

Conditions de travail équitables

Sobi propose des salaires équitables et compétitifs et des congés payés, conformément à la législation locale et aux pratiques du marché. Sobi garantit des évaluations de performance équitables et transparentes et offre des opportunités de développement de carrière égales à tous les niveaux.

« Nous respectons les droits des individus »

Liberté d'association et droit à la négociation collective

Nous entretenons une relation constructive avec nos employés en communiquant ouvertement et honnêtement. Les employés et le personnel temporaire de Sobi sont libres de former, de rejoindre ou de s'abstenir de rejoindre des organisations qui représentent leurs intérêts. Nous respectons pleinement leur droit légal de s'engager dans des négociations collectives. Personne ne fera l'objet d'intimidation ou de traitement défavorable pour avoir exercé ces droits.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Respectez les droits de vos collègues de choisir d'adhérer ou non à un syndicat ou autre organisation d'employés similaire et permettez-leur de s'engager dans des activités concertées/collectives protégées par la loi sans interférer.

Protection des informations personnelles

Nos employés, patients, clients, partenaires et toute autre personne avec qui nous interagissons peuvent compter sur nous pour traiter leurs données à caractère personnel de manière responsable et sécurisée. Nous collectons des données à caractère personnel uniquement pour des finalités professionnelles légitimes et par des moyens licites. Nous ne les utilisons ni ne les divulguons à d'autres fins, sauf si celles-ci sont légitimes et autorisées ou si la législation applicable l'exige. Nous protégeons les données à caractère personnel par des mesures de sécurité contre la perte, la destruction accidentelles ou l'accès, l'utilisation, la modification ou la divulgation non autorisés. Voir la Politique de Sobi sur le traitement des données à caractère personnel.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Ne traitez les données à caractère personnel qu'à des fins professionnelles légitimes, par des moyens licites et conformément à nos politiques, aux informations communiquées aux personnes concernées et, lorsque cela est requis, au consentement recueilli.
- Assurez-vous que tout prestataire de services tiers avec lequel vous travaillez respecte les conditions de confidentialité de Sobi les contrats approuvés par le service Juridique.
- Signalez immédiatement tout incident suspecté de confidentialité ou de sécurité des données afin que l'entreprise puisse réagir rapidement et atténuer les préjudices.

« Notre stratégie de développement durable nous aide à réaliser notre vision »

Notre entreprise durable

Permettre l'accès à des traitements sûrs et efficaces est notre principale façon de contribuer au développement durable. Nous réalisons notre mission de la manière suivante :

- En maintenant notre engagement envers les patients et en agissant de manière responsable.
- En contribuant au développement durable par le biais de traitements sûrs et efficaces.

Sobi est signataire du Pacte mondial des Nations Unies et s'engage à respecter les principes universels en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Nous menons nos activités conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, à la Déclaration internationale des droits de l'homme, aux Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

« Nous respectons les droits de l'homme dans l'ensemble de nos opérations mondiales »

Notre déclaration des droits de l'homme

Nous reconnaissons notre responsabilité de respecter de strictes normes en matière d'éthique et des droits de l'homme dans tous les aspects de nos opérations et de notre sphère d'influence. Nous tenons compte de l'impact de nos activités et décisions sur quiconque travaille pour Sobi et sur les personnes qui nous entourent et visons à mener nos activités d'une manière qui ne cause pas de préjudice ou ne contribue pas à en cause un, que ce soit par le biais de nos opérations, de nos partenaires ou d'activités connexes.

Nous nous efforçons d'identifier, de prévenir et d'atténuer tout impact négatif sur les droits de l'homme, et nous engageons à mettre en place les mesures correctives nécessaires pour tout impact négatif sur les droits de l'homme dont nous sommes responsables.

Nous soutenons et respectons les principes de protection des droits de l'homme et du travail nationaux et internationaux applicables. Dans nos activités quotidiennes et tout au long de nos opérations, nous opérons conformément aux déclarations et conventions internationales, notamment :

- Les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme
- La Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail
- La Convention des Nations Unies contre la corruption
- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Nous soutenons la Déclaration Politique sur la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) adoptée par les États membres de l'ONU et reconnaissons les besoins spéciaux de la communauté des maladies rares tels que mentionnés dans la déclaration de la CSU.

Tolérance zéro concernant le travail des enfants ou le travail forcé

Nous ne tolérons pas le travail des enfants sous quelque forme que ce soit. Nous n'employons ni n'acceptons l'emploi par nos partenaires commerciaux d'aucune personne en dessous de l'âge minimum légal pour l'emploi conformément à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Nous n'acceptons ni n'appliquons le travail forcé, obligatoire ou involontaire, ni le travail par des personnes victimes de la traite des êtres humains, sous quelque forme que ce soit. Nous n'exigeons de travail ou de service de la part de quiconque sous la menace d'une pénalité, et ne forçons personne à travailler contre son propre gré.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Respectez et faites respecter les droits de l'homme de toute personne dont la vie ou le travail est lié aux opérations, aux partenaires ou aux activités connexes de Sobi.
- Identifiez, prévenez et atténuez les impacts négatifs potentiels sur les droits de l'homme partout où ils peuvent se produire dans nos opérations ou notre chaîne de valeur.
- Signalez immédiatement tout soupçon qu'un fournisseur, sous-traitant ou partenaire puisse avoir recours au travail des enfants, au travail forcé ou à la traite des êtres humains.
- Ne travaillez pas avec des partenaires qui refusent de respecter les normes des droits de l'homme internationalement reconnues.

« Nous respectons l'environnement »

Responsabilité environnementale

Nous prenons des mesures proactives fondées sur des données probantes pour évaluer, minimiser et divulguer l'impact environnemental de nos activités et produits tout au long de leur cycle de vie. Nous utilisons des données scientifiques et des évaluations structurées des risques pour identifier les préjudices potentiels en amont et guider une prise de décision responsable dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement.

Nous protégeons les terres, l'eau, l'air, les ressources naturelles, la biodiversité et le climat en nous conformant aux lois environnementales, en suivant les recommandations scientifiques d'experts et en améliorant continuellement nos pratiques. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils agissent avec le même niveau de diligence raisonnable en matière d'environnement et de droits de l'homme et collaborons avec nos fournisseurs, sous-traitants et autres parties prenantes pour améliorer les normes, réduire les impacts et promouvoir des pratiques commerciales durables et responsables tout au long de la chaîne de valeur. Voir notre Politique environnementale et notre Code de Conduite des partenaires.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Prenez en compte les impacts environnementaux liés à votre activité et appliquez le principe de précaution afin de prévenir les atteintes à l'environnement et de réduire les risques.
- Signalez immédiatement toute activité, toute condition ou tout incident qui pourrait nuire gravement à l'environnement ou ne pas respecter les normes ou politiques de Sobi.
- Utilisez les ressources telles que l'énergie, l'eau, les matériaux et les produits chimiques de manière efficace et responsable, en cherchant à minimiser les déchets lorsque cela est possible.
- Ne contournez pas les contrôles environnementaux, les mesures de protection ou les étapes d'évaluation des risques obligatoires, même dans une situation d'urgence.

« Nous interdisons la corruption et sélectionnons soigneusement nos tiers »

Lutte contre la corruption

Nous agissons conformément à toutes les lois anti-corruption et ne prenons part à aucune forme de corruption. Nous nous assurons que nos relations avec les agents publics soient légitimes et prenons des mesures pour maîtriser les risques de corruption liés aux tiers agissant en notre nom, notamment nos partenaires et agents. Consultez notre Politique Anti-Corruption.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- N'offrez pas, ne promettez pas, ne donnez pas, n'acceptez pas et ne demandez pas un avantage indu (y compris de l'argent, des biens, invitations, cadeaux, etc.) à ou de la part d'un tiers afin d'influencer ou de récompenser indûment un comportement pour obtenir ou accorder un avantage commercial indu.
- Sachez que Sobi peut être tenue responsable des actions de tiers agissant en notre nom, et assurez-vous de suivre les procédures de contrôle préalable (« due diligence ») de Sobi pour gérer ce risque.
- Menez vos interactions avec tout tiers avec intégrité et transparence, conformément aux lois applicables et aux codes de l'industrie, et consignez fidèlement toutes vos transactions.

Diligence raisonnable et sélection des tiers

Nous sélectionnons soigneusement tous nos fournisseurs et tiers pour nous assurer qu'ils partagent notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques. Tout engagement avec un tiers doit être conforme aux processus d'achat et d'approvisionnement de Sobi, notamment les procédures de vérification préalable et d'évaluation des risques.. Consultez la Politique de Procurement, la Politique Anti-Corruption et le Code de Conduite des partenaires de Sobi pour connaître le détail des exigences.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Assurez-vous que les fournisseurs et tiers que nous engageons font l'objet contrôle préalable (« due diligence ») , comme l'exigent les politiques et procédures de Sobi.
- Faites remonter vos préoccupations concernant la conduite de fournisseurs aux services Achats, Conformité ou Juridique.
- N'engagez pas ni ne poursuivez de relation avec des fournisseurs qui refusent de respecter les exigences de Sobi ou de coopérer à la mise en œuvre de mesures correctives.

« Nos décisions sont guidées par l'intégrité et non par un avantage personnel »

Cadeaux, repas, invitations et divertissements

Les cadeaux, repas et divertissements ne doivent jamais être destinés ou perçus comme cherchant à influencer indûment des décisions commerciales ou créer un sentiment d'obligation. Ces interactions doivent rester occasionnelles, être d'une valeur raisonnable, répondre à un objectif commercial légitime clairement identifié et respecter pleinement les politiques et les procédures d'approbation de Sobi. Les employés doivent faire preuve de discernement et éviter les situations où même des gestes bien intentionnés pourraient être mal interprétés comme des tentatives d'obtenir un avantage indu. Voir la Politique de Sobi relative aux déplacements et aux dépenses et la Politique Anti-Corruption.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Assurez-vous que tout cadeau, repas, divertissements ou invitation autorisé fourni ou reçu est légal, d'une valeur appropriée, occasionnel et directement lié à un objectif commercial légitime.
- Consignez et déclarez tout cadeau, repas, invitation et divertissement conformément aux politiques de l'entreprise et aux exigences applicables en matière de transparence des déclarations.
- N'offrez pas et n'acceptez pas de cadeaux, repas, divertissements ou invitations somptueux, illégaux, inappropriés ou qui pourraient être perçus comme une tentative d'influencer une décision commerciale.

Considérations spéciales concernant les fonctionnaires et les professionnels de santé

- Lorsque vous offrez des repas ou des invitations à des fonctionnaires, des agents d'une organisation publique ou des professionnels de santé, vérifiez que toutes vos interactions sont conformes aux lois locales, aux codes du secteur et aux politiques de Sobi. Les cadeaux et divertissements sont généralement interdits et doivent être conformes aux politiques de Sobi et aux lois et codes de l'industrie applicables.

« Nous menons nos activités de manière équitable et exerçons nos activités de manière conforme »

Concurrence loyale

Nous respectons les principes d'une concurrence loyale et ne prenons part à aucune pratique susceptible de porter atteinte à la concurrence. Nous prenons des décisions indépendantes, évitons la coordination ou le partage d'informations avec des concurrents qui pourraient influencer les prix, les marchés ou la stratégie, et évitons les comportements qui pourraient restreindre illégalement les choix équitables du marché pour les clients ou patients. Nous agissons conformément à toutes les lois sur la concurrence et antitrust applicables. Voir la Politique de Sobi sur la Concurrence Loyale.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- N'imposez pas de restrictions sur les prix de revente aux grossistes, distributeurs, titulaires de licence ou à toute autre partie sans l'examen et l'approbation préalables de notre service Juridique.
- N'échangez pas d'informations et ne convenez pas avec des concurrents de prix, de répartition du marché, de stratégies commerciales ou de toute autre information sensible sur le plan concurrentiel.
- Ne vous engagez pas dans une conduite qui restreint illégalement le commerce ou le choix du client ou désavantage illégalement les concurrents (par ex., monopolisation).
- Soyez prudent lors des réunions, conférences, associations professionnelles ou rassemblements informels du secteur où des concurrents peuvent être présents.

Conformité des échanges commerciaux

Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations pertinentes pour importer et exporter des produits, matériaux et technologies, en appliquant des contrôles spécifiques aux pays sanctionnés et aux parties soumises à des restrictions.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Respectez toutes les lois applicables en matière d'importation/exportation, y compris les sanctions et restrictions concernant des articles, pays et tiers spécifiques.
- Vérifiez l'exactitude des déclarations douanières, des classifications de produits, de la documentation et des licences.
- N'utilisez pas les installations, systèmes, fonds ou services d'expédition de Sobi pour des biens interdits ou restreints, y compris des drogues illicites, des armes, des produits chimiques dangereux ou des marchandises contrefaites.

« Nous sommes politiquement neutres »

Interactions avec les partis politiques et la politique publique

Sobi est politiquement neutre. Nous ne faisons pas de paiements ou de dons de quelque nature que ce soit à des partis politiques, des candidats ou leurs institutions, agences ou représentants.

Nous pouvons nous engager dans des débats politiques sur des sujets de préoccupation légitime pour l'entreprise, ses employés et les communautés dans lesquelles nous opérons. L'implication dans des discussions avec des organisations gouvernementales ou d'autres organismes publics est une activité légitime menée par des employés autorisés sélectionnés de Sobi. Rien dans le présent Code ne restreint les activités politiques licites exercées à titre personnel et privé, sur le temps libre et aux frais de chacun.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Assurez la neutralité politique de Sobi dans toutes vos communications et respectez toutes les lois locales régissant l'engagement en matière de politique publique, y compris l'enregistrement des activités de lobbying si cela est requis.
- Signalez immédiatement toute demande d'influence indue, de dons ou de faveurs à votre supérieur hiérarchique et au personnel des services Juridique ou Conformité.
- Ne faites pas de dons, cadeaux ou paiements aux partis politiques au nom de Sobi directement ou indirectement, et n'utilisez pas les ressources ou le temps de la société pour soutenir des campagnes politiques.

« Nous coopérons comme il se doit avec les autorités »

Coopération avec les autorités

Sobi coopère pleinement et honnêtement avec les autorités gouvernementales, les organismes de réglementation et les forces de l'ordre qui mènent des enquêtes appropriées. Le respect des lois applicables comprend l'obligation de répondre honnêtement et en temps opportun aux demandes légales des organismes de réglementation et d'application de la loi. Nous attendons de chaque employé qu'il aide Sobi à respecter ces obligations.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Informez immédiatement le service Juridique si vous êtes contacté par une autorité gouvernementale dans le cadre d'une enquête, d'une investigation ou d'une inspection non routinière.
- Ne modifiez pas, ne détruisez pas, ne dissimulez pas et ne supprimez pas les documents, dossiers ou données qui pourraient être pertinents pour une enquête gouvernementale, une enquête réglementaire ou une procédure judiciaire imminente, anticipée ou en cours. Conformez-vous à toute instruction de conservation légale émise par la société.

« Nous gérons les conflits d'intérêts »

Conflits d'intérêts

Nous nous assurons que nos relations personnelles et nos activités extérieures n'influencent pas ou ne semblent pas influencer notre prise de décision, notre discernement ou notre conduite des affaires de Sobi. Nous devons être proactifs dans l'identification, la divulgation et la gestion des conflits potentiels.

Les conflits peuvent découler d'intérêts financiers, d'emplois extérieurs, de relations personnelles ou de la réception de cadeaux ou d'avantages.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Agissez toujours dans le meilleur intérêt de la société et évitez toute action ou situation qui pourrait entrer en conflit avec les intérêts de Sobi.
- Signalez rapidement tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent à votre supérieur hiérarchique et aux Ressources Humaines. En cas de doute, discutez avec votre manager.
- Retirez-vous de tout processus de prise de décision en cas de conflit et suivez toutes les mesures d'atténuation déterminées par la société. Mettez à jour votre déclaration si les circonstances changent.
- Ne vous engagez pas dans une activité commerciale extérieure qui pourrait interférer avec vos responsabilités envers Sobi sans l'approbation préalable écrite de votre supérieur hiérarchique et des RH.

« Nous conservons des registres exacts et gérons correctement nos transactions »

Documents et publications de la société

L'exactitude des rapports financiers de Sobi permet à la société d'être un acteur de confiance sur le marché. Toutes nos transactions commerciales et tous nos registres financiers doivent être exacts. Cela comprend les documents, données, e-mails, approbations, notes de laboratoire, données de recherche, informations financières, dossiers qualité et tout autre support créé ou conservé dans le cadre du travail. Sobi ne tolère aucune fraude sous quelque forme que ce soit (c'est-à-dire aucun acte de tromperie délibéré visant à obtenir un avantage non autorisé).

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Tenez des registres exacts, complets et opportuns qui reflètent la véritable nature des activités et des décisions, et consignez toute transaction avec exactitude et de manière appropriée conformément aux PCGR (principes comptables généralement reconnus).
- Conformez-vous à toutes les lois et réglementations applicables et aux politiques de la société concernant la comptabilité, les documents et les divulgations et publications de l'entreprise.
- Ne consignez aucune information fausse, inexacte ou fictive et ne créez aucun document trompeur ou incomplet, qu'il s'agisse notamment de relevés d'heures, de données de recherche, de documents financiers ou de dossiers contractuels.

Intégrité dans nos transactions financières

Sobi s'engage à adopter des pratiques fiscales responsables et transparentes. Nous payons et déclarons les taxes avec exactitude et dans les délais requis dans chaque juridiction où nous opérons, et nous assurons que toute transaction s'accompagne d'un véritable objectif commercial ou d'une justification économique. Nous n'essayons pas de nous soustraire aux impôts ou de faciliter l'évasion fiscale par autrui, qu'il s'agisse d'employés ou de tiers, et nous conformons à tous les cadres juridiques applicables.

Sobi se conforme à toutes les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et ne facilite pas sciemment le blanchiment d'argent ni le financement du terrorisme. Nous nous engageons à vérifier l'identité et la légitimité des parties avec lesquelles nous faisons affaire.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Soyez attentif aux signes de fraude, d'évasion fiscale, d'irrégularités financières ou de transactions suspectes et signalez immédiatement toute préoccupation au service Juridique ou aux équipes de conformité (« Compliance ») et Finance.
- Assurez-vous que toute transaction financière soit correctement documentée, autorisée et qu'elle reflète un objectif commercial légitime.
- Faites preuve de diligence lors de l'entrée en relation avec des tiers et dans toutes vos transactions avec eux, et vérifiez l'identité de vos contreparties ainsi que la légitimité de leurs activités.

« Nous utilisons les informations et la technologie de manière responsable et protégeons nos actifs »

Sécurité de l'information, technologie et Intelligence Artificielle

Sobi s'engage à protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes qui soutiennent nos opérations. Nous utilisons la technologie principalement à des fins commerciales, conformément aux obligations en matière de sécurité, de confidentialité et aux bonnes pratiques (GxP) et encourageons l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) avec la supervision humaine nécessaire. Chaque employé joue un rôle clé dans la prévention des accès non autorisés ou des violations de données. Sobi surveille l'utilisation de ses systèmes et appareils informatiques conformément à la loi et les réglementations applicables. Voir la Politique de Sécurité de l'Information de Sobi et la Politique mondiale informatique.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Protégez les données et systèmes de Sobi en suivant nos politiques, procédures, formations et directives de sécurité. N'utilisez pas d'appareils personnels, de messagerie privée ou autres plateformes de messagerie pour créer ou stocker des dossiers professionnels de Sobi.
- Accédez uniquement aux informations dont nous avons besoin pour faire notre travail à l'aide des appareils, logiciels et systèmes fournis par la société. N'utilisez les informations confidentielles qu'à fin d'exercer vos fonctions chez Sobi.
- Signalez immédiatement tout incident de sécurité suspecté, toute violation, tentative d'hameçonnage ou perte de données (y compris la perte ou le vol d'appareils).
- Ne divulguez pas d'informations confidentielles de la société ou de tiers à des personnes non autorisées, même après la fin de votre emploi chez Sobi. Cela inclut le partage de données confidentielles de l'entreprise sur des services cloud personnels ou des réseaux sociaux.
- Ne déployez pas de systèmes d'IA sans avoir reçu la validation et l'approbation nécessaire.
- Utilisez uniquement des outils d'IA validés et approuvés et conformément aux politiques, directives et lois applicables de l'entreprise. Validez les résultats de l'IA avant d'agir en conséquence et assurez un contrôle humain pour prendre des décisions à haut risque, notamment celles affectant la sécurité des patients, la conformité réglementaire ou les droits des personnes.
- N'utilisez pas délibérément des systèmes d'IA biaisés ou injustes.

Respecter les actifs de la société

Nous protégeons toutes les informations confidentielles, y compris les secrets commerciaux et les données commerciales ou techniques concernant Sobi, ses produits et partenaires.

La propriété intellectuelle, telle que les brevets, dessins, droits d'auteur, marques commerciales, savoir-faire, données et informations techniques développés ou obtenus par le biais de la recherche, du développement ou d'autres activités, constitue un actif essentiel. Nous protégeons notre propriété intellectuelle et coopérons à l'établissement, au maintien et à la protection de nos droits de propriété intellectuelle.

De même, nous nous engageons à respecter et à protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle de nos tiers.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Respectez et protégez les droits de propriété intellectuelle, y compris les brevets, marques commerciales, droits d'auteur, dessins, savoir-faire et données, qu'ils soient la propriété de Sobi ou de tiers.
- Signalez rapidement tout soupçon d'utilisation abusive, de divulgation non autorisée ou de violation potentielle d'informations confidentielles ou de propriété intellectuelle.
- Demandez conseil à votre Manager ou au service Juridique si vous ne savez pas si les informations sont confidentielles ou comment les utiliser ou les partager.

« Nous nous engageons dans des communications numériques responsables »

Réseaux sociaux et communications numériques

Les réseaux sociaux et les plateformes numériques présentent des risques importants pour la réputation, la conformité réglementaire et la confidentialité. Les employés doivent faire preuve de discernement, protéger les informations confidentielles et s'assurer que tout engagement numérique est professionnel, exact et conforme aux politiques de Sobi. Voir la Politique de Communication de Sobi.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Réfléchissez bien avant de publier et n'oubliez pas que le contenu en ligne peut être permanent, public et largement partagé.
- Respectez toutes les lois, réglementations et codes du secteur applicables, y compris ceux régissant la promotion des produits pharmaceutiques, lorsque vous publiez ou utilisez du contenu.
- Ne répondez pas aux signalements d'événements indésirables, aux plaintes relatives aux produits ou aux demandes de renseignements médicaux sur les réseaux sociaux. Dirigez plutôt ces communications vers les équipes internes habilitées conformément aux politiques internes et aux formations.

« Nous communiquons de manière appropriée avec nos investisseurs »

Communiquer avec nos investisseurs

Les communications de Sobi doivent être exactes, fiables, opportunes et à jour. Nous nous engageons auprès de nos investisseurs à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de communication et de déclarations financières, y compris les réglementations interdisant le délit d'initié. Voir la Politique de Communication de Sobi et la Politique d'Initié.

Ce que nous attendons les uns des autres :

- Ne négociez pas de titres ou actions Sobi (et ne conseillez pas à autrui de les négocier) lorsque vous êtes en possession d'informations significatives non publiques concernant Sobi ou toute société faisant des affaires avec Sobi.
- Traitez toute information importante non publique comme strictement confidentielle et limitez son accès aux seules personnes ayant besoin d'en connaître. Toute communication de ces informations à l'extérieur de l'entreprise doit être encadrée par un contrat approuvé par le service juridique. Demandez conseil si vous ne savez pas si les informations constituent des informations significatives non publiques.
- Dirigez les investisseurs externes ou les demandes de renseignements financiers vers les porte-parole autorisés de Sobi.

« Chacun d’entre nous joue un rôle dans le respect de notre Code de conduite et de nos normes afin de gagner la confiance nécessaire pour tenir notre promesse aux patients. »

© 2026 Swedish Orphan Biovitrum AB (publ).
Tous droits réservés.

[Approuvé par le Conseil d’administration, 2026.]
Date d’entrée en vigueur : 1er janvier 2027